



Promouvoir une vision réparatrice pour notre monde et bâtir une collectivité

Gola Taraschi

Dans mon travail, j'ai souvent l'impression de faire quelque chose de très simple. Quelque chose de presque trop simple, qui n'est en rien supérieur au travail du même genre exercé par d'autres, même s'il est l'objet de ces lignes. Je suis une personne qui rassemble des gens. Ensemble, nous établissons un milieu où nous pouvons écouter les autres et où chacun a l'occasion de se faire entendre et d'être parfois compris. Nous réglons des conflits et parvenons fréquemment à trouver des solutions en groupe qui, souvent, se révèlent aussi uniques que chacun d'entre nous peut l'être comme personne. Pour certains, ce milieu est sacré ou revêt une signification profonde. Pour d'autres, il représente une méthode novatrice pour parvenir à un consensus, se comprendre mutuellement et trouver des solutions durables. Peu importe ce que représente l'expérience pour chaque individu, on retrouve une expérience commune à tous les processus de justice réparatrice : celle de la sincérité.

Nous nous exposons à certains risques lorsque nous parlons avec sincérité. En effet, il nous faut alors mettre de côté nos moyens de protection et de défense qui servent à nous protéger des autres. La sincérité implique aussi que nous devons dire la vérité, aussi incohérente, poignante ou désagréable qu'elle puisse paraître à nos yeux ou à ceux des gens qui nous entourent. Elle nous oblige à accepter l'idée qu'en exposant nos vulnérabilités, nous faisons preuve de courage et non de faiblesse. Finalement, elle exige que nous soyons prêts à écouter ce que les autres ont à dire sur nous, nos choix, nos comportements et nos sentiments.

Tout au long de mes expériences dans des cercles où les conflits étaient importants et les torts causés étaient considérables, j'ai appris que la justice réparatrice reposait sur deux aptitudes. Lorsque les intervenants de la justice réparatrice parviennent, par le dialogue, à transmettre ces aptitudes aux participants, de nouveaux horizons s'ouvrent et les participants peuvent alors décider d'envisager un avenir meilleur, qui va au-delà des torts causés. Cela ne revient pas à dire que tous les participants choisissent d'emprunter cette voie; toutefois, l'une des responsabilités cruciales des intervenants consiste à leur donner la possibilité de prendre ce chemin. Je considère donc que la justice réparatrice repose sur deux aptitudes : l'*empathie* et la *bienveillance*. L'empathie apparaît lorsque les participants prennent part à un dialogue réparateur, qui leur permet d'exprimer librement leurs sentiments, leurs émotions et leurs expériences. En faisant preuve d'empathie, ceux qui ont subi un tort et ceux dont le comportement a fait problème réussissent à mieux comprendre le tort en question ainsi que les liens qui les unissent les uns aux autres. De plus, un dialogue réparateur permet aux participants d'adopter une nouvelle perspective, où tous les obstacles à la vue d'ensemble de la situation ont été abolis. Ce sont ces moments de clarté qui favorisent la bienveillance. Les témoignages de bonté entre les participants ainsi que la capacité à pardonner aux autres et à les accepter – même si ces derniers ne le méritent pas toujours – sont souvent l'aboutissement naturel d'un processus qui a été bien mené. En effet, les participants se rendent compte qu'ils sont tous humains et qu'ils ont de

nombreuses histoires et expériences en commun. C'est ainsi qu'une collectivité se crée, une collectivité fondée sur les besoins, la personnalité et l'espoir de chacun des participants, qui sont alors liés par un sentiment d'appartenance et capables de s'accepter les uns les autres.

Même si je peux paraître idéaliste, j'affirme souvent que, si les êtres humains étaient capables de se rassembler en un cercle et de prendre part à un dialogue réparateur, il n'y aurait pas de crime, pas de pauvreté, pas de famine et pas de guerre. En établissant un milieu dans lequel les êtres humains se traitent d'égal à égal et peuvent se connaître et se comprendre mutuellement, nous partageons le pouvoir. Les Autochtones et les peuples des Premières nations ont compris ce principe dès le début. Or, nous ne faisons que commencer à comprendre le concept du *pouvoir* par le partage du pouvoir. Chaque cercle auquel je participe, par le dialogue, représente une collectivité en soi. Pendant une courte période, nous établissons et éprouvons un sentiment d'appartenance et nous pouvons, en toute quiétude, discuter de nos « choses » et de nos succès, montrer notre humanité et nos faiblesses et consolider nos relations. Imaginez maintenant que le monde entier fait partie d'un seul cercle et d'une seule collectivité. Ce serait l'héritage à laisser aux enfants et aux petits-enfants de tous les peuples.

Inscrivez-vous au symposium sur la Justice réparatrice

qui aura lieu à l'Hôtel Delta, Kitchener, Ontario,
le 19 et 20 novembre 2008

<http://www.cjiwr.com/>